



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 octobre 2018

Présents : Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS, Gérard GRANJON, Michel GREGEOIS, Christophe BOULON, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Olivier LANDY, Lucien CHARBONNEL, Karim BOUGATEF, Jean Luc COMACLE, Corentin BREURE et Thierry BOLZE

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : Membres : Guillaume CIMIER, Moussa TALL, Sami CHAOUCH, Roger ANDRE.

➡ PREAMBULE

Bonne nouvelle : C'est avec un plaisir non dissimulé que nous avons eu la présence de Lucien CHARBONNEL lors de notre réunion de CDA hebdomadaire. La CDA et ses membres lui souhaite une bonne récupération suite à son hospitalisation.

Carnet noir : Nous apprenons avec tristesse le décès de Guy MOUCHOTTE ex- arbitre F1 et ex- observateur Fédéral de notre District lequel avait rejoint ses Vosges natales lors de son départ en retraite ! Notre Commission de l'Arbitrage à laquelle s'associe notre Amicale d'arbitres UNAF, prie son épouse, et sa famille de trouver dans ces quelques lignes l'expression de notre compassion et de notre reconnaissance tant Guy était un modèle de sérieux et de rigueur dans sa fonction, et un exemple pour les plus jeunes ! Nous leur présentons en cette douloureuse circonstance nos sincères condoléances.

➡ RAPPEL DES CONSIGNES DE DEBUT DE SAISON

Comme indiqué lors des Assemblées générales de la rentrée 2018/2019, il est rappelé aux arbitres de respecter les consignes concernant les correspondances avec les commissions et la CDA.

Les mails concernant : les indisponibilités tardives avec justificatifs,
les mises à jour de coordonnées,
les correspondances avec les autres commissions (notamment la commission de discipline)
doivent être envoyé à district@lyon-rhone.fff.fr avec arbitrage@lyon-rhone.fff.fr en copie.

Les mails concernant : les rapports pour le trésorier de la CDA,
les rapports d'absence à un match ou fautes techniques,
les autres demandes concernant la CDA uniquement
doivent être envoyé à arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Il est précisé que pour les indisponibilités de dernière minute, il est conseillé d'avertir vos désignateurs par mail afin de pouvoir traiter les changements d'arbitre pour la rencontre prévue. Vous trouverez ci-dessous la liste des adresses mails de vos désignateurs :

Catégories	Désignateurs	Adresse mail
Seniors D1 D2 D3	Christophe BOULON	DLR.designationsseniors@gmail.com
Séniors D4 D5	Gérard GRANJON	babettetgege@hotmail.fr
U20	Olivier LANDY	DLR.designationsU20@gmail.com
U17	Karim BOUGATEF	DLR.designationsU17@gmail.com
U15	Bilal LAIMENE – Nicolas TRAN	DLR.designationsU15@gmail.com

Enfin, toutes les correspondances doivent contenir vos noms, prénoms, numéro de licence et catégories arbitres, par exemple, en signature du mail.

Le non respect de ces consignes verra la correspondance non traitée. Merci d'en prendre note.



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BELHERIR Joweria : Demande traitée par M. DO REGO
BENSTITI Adel : Rapport transmis à M. CHAOUCH
BOTTON Morgane : Demande traitée par M. DO REGO
DARIS Rabouhi : Démission prise en compte. Remerciements pour services rendus.
FERHAT Ahmed : Courrier pris en compte.
GAILLETON Jérôme : Demande traitée par M. CHABAUD
JOUBIER Victor : Certificat médical pris en compte
JULLIEN Jérôme : Rapport transmis à M. CHAOUCH
KUANZAMBI ENDOUGOU Bryan : Certificat médical pris en compte
LENOBLE Rémy : Demande transmise à M. CHAOUCH
MAHJOUBI Mehdi : Justificatif pris en compte
MANCINI Loris : Indisponibilité tardive prise en compte
OZPINAR Mustafa : Demande transmise à M. LEFRANC et M. CHABAUD
ROUX Flavien : Demande transmise à M. CHAOUCH
TASKIRAN Dylan : Certificat médical pris en compte
THIEBOT Jean Pierre : Certificat médical pris en compte

Courriers des arbitres et observateurs :

AS MONCHAT : Rapport transmis à M. CHAOUCH, M. CHABAUD et M. LEFRANC
ASVEL FOOT : Demande prise en compte. Arbitres assistants pour la rencontre ASUL1-ASVEL1 en U17D2 en date du 03/11/2018 à votre charge
MONTS D-OR AZERGUES FOOT : Information prise en compte
A.S. ST MARTIN EN HAUT : Demande transmise à M. GRANJON

CONVOCATIONS

CONVOCATION ARBITRE N°1 : TABET Jahid: Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 5 novembre 2018 à 19h15 au siège du DLR.

CONVOCATION ARBITRE N°2 : BEURTON Bastien : Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 5 novembre 2018 à 19h15 au siège du DLR.

LES DATES A NE PAS MANQUER

JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018 : Séance de rattrapage test physique TAISA pour TOUTES les catégories arbitres et jeunes arbitres (de 8h30 à 10h30) – Lieu à préciser

Stage annuel arbitres D2 (de 11h00 à 18h30) - siège du DLR

Stage annuel arbitres U19 D1 (de 11h00 à 18h30) – siège DLR

DU JEUDI 25 OCTOBRE 2018 AU DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018 :

2eme Session de recrutement arbitres – lieu : Colombier Saugnier

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 : Stage annuel arbitres D3 (de 8h30 à 12h30) au siège du DLR

Stage annuel arbitres D4 (de 14h30 à 18h30) au siège du DLR

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

La newsletter #5

Les changements dans les lois du jeu

....

Et les infos flash diverses à suivre...



Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti ! : Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. **46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune**, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier.

Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.